



## Deplacements professionnels pour les cadre métallurgie 2024

-----  
Par stf1981

Bonjour a tous,

Je cherche des informations sur les conditions remboursement ou indemnisation des deplacements professionnels chez un client pour les cadres de la convention collective de la metallurgie.

Cela apparaissait clairement dans la precedente convention mais je ne retrouve pas ces onfos dans la convention collective 2024.

Merci par avance de votre aide.